

FORMULE :

Durée de la formation	Ci-après
Dates de formation et délais d'accès	1 stage par semestre (Nous consulter)
TARIF T.T.C	Fonction parcours



CER
FORMATION PRO
C'EST RÉUSSIR

WWW.CESCA-FORMATION.COM



PROGRAMME DE FORMATION



Titre Professionnel de Conducteur(trice) de TRANSPORT ROUTIER DE MARCHANDISES SUR TOUS VEHICULES



OBJECTIF GENERAL DE LA FORMATION

- Réaliser en sécurité un transport routier de marchandises avec tout type de véhicule de plus de 3.5 tonnes de Poids Total Autorisé en charge (PTAC) – véhicules articulés et/ou remorqués.

Lieu De formation

En centre de formation



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Adopter une attitude professionnelle et courtoise en toutes circonstances
- Conduire professionnellement un ensemble routier
- Adopter un comportement éco-citoyen, tout en tenant compte des règles du code de la route, de jour comme de nuit sur tous types de routes et dans des conditions météorologiques variées
- Manœuvrer dans des situations pas toujours favorables
- Maitriser les opérations de dételage et attelage

Contact:

CESCA FORMATION
03 29 38 49 74
cesca2@orange.fr

Version du document : Indice D du 08/12/2021



CER CESCA FORMATION

Siège Social : 12 quai du Musée - EPINAL
Centre de formation : 20 rue Albert Camus – EPINAL
Tel. : 03.29.38.49.74 | 06.70.10.56.63
Mail : cesca2@orange.fr

SIRET : 316 831 817 000 28
APE : 8553 Z
Formation Continue : 41880059988



CER
FORMATION PRO
C'EST RÉUSSIR

WWW.CESCA-FORMATION.COM

PUBLIC VISE

- Toute personne qui souhaite exercer le métier de conducteur(trice) du transport routier de marchandises sur tous véhicules

ENCADREMENT

- Formateurs titulaires du BEPECASER mention 'groupe lourd' et Formateurs bénéficiant d'une forte expérience professionnelle de conducteur routier.

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES HANDICAPEES

Pour toute information sur l'accessibilité, vous pouvez vous adresser à Delphine DIDIER : didierdelphine@wanadoo.fr

RESULTATS ATTENDUS

- Acquérir les compétences nécessaires pour le niveau d'habilitation

PRE-REQUIS

- Être titulaire du permis C ou
- Titulaire du Titre Professionnel Porteur avec 2 semaines minimum d'application en entreprise.
- Être titulaire d'une Attestation FIMO et/ou passerelle
- Être titulaire d'une attestation TMD
- Être reconnu apte médicalement par un médecin agréé par la Préfecture,
- Satisfaire aux tests d'entrée en formation (tests écrits).

MOYENS PEDAGOGIQUES & TECHNIQUES

- Livret Code de la route Poids Lourds et voiture
- 1 aire de manœuvre spécifiques Poids lourds
- Une piste agréée par le délégué à la sécurité routière
- Salle informatique
- Véhicule de catégories CE et/ou C1E.
- Toutes nos salles sont équipées de vidéo projecteurs, lecteurs DVD, télévisions et logiciels spécifiques

SANCTION DE LA FORMATION

Si réussite à la session de validation, délivrance du titre correspondant par le Ministère du Travail – Niveau 5 - Carte de qualification conducteur.



CER CESCA FORMATION

Siège Social : 12 quai du Musée - EPINAL
Centre de formation : 20 rue Albert Camus – EPINAL
Tel. : 03.29.38.49.74 | 06.70.10.56.63
Mail : cesca2@orange.fr

SIRET : 316 831 817 000 28
APE : 8553 Z
Formation Continue : 41880059988



WWW.CESCA-FORMATION.COM

Le titre professionnel de conducteur du transport routier de marchandises sur tous véhicules, composé d'un seul bloc de compétences, ne permet pas la délivrance d'une certification partielle

**Durée de la formation
(+ 35 heures de session d'examen)**

Acquis du candidat à l'entrée en formation	DURÉE DE FORMATION MINIMALE				
	Heures Globales	Dont Période en entreprise (en heures)	Dont heures d'utilisation du véhicule	Dont heures effectives de conduite individuelle	Heures maximales de conduite en simulateur haut de gamme
Permis C et carte de qualification obtenue suite à une formation initiale minimale obligatoire (FIMO) et 3 mois d'expérience professionnelle de conducteur sur porteur	315	Sans objet	20	15	8
Titre professionnel de conducteur du transport routier de marchandises sur porteur (CTRMP) sans expérience de 2 semaines minimum de conducteur sur porteur	315	70	20	15	4
Titre professionnel de conducteur du transport routier de marchandises sur porteur (CTRMP) avec au moins 2 semaines d'expérience professionnelle de conducteur sur porteur	245	Sans objet	20	15	4
Avec Permis CE et carte de qualification obtenue suite à une formation initiale minimale obligatoire (FIMO) et au moins 3 mois d'expérience professionnelle de conducteur sur un véhicule de catégorie CE	210	Sans objet	16	13	4

Débouchés possibles et métiers exercés

Les titulaires du titre professionnel peuvent accéder à tous les emplois de conducteurs routiers de marchandises sur véhicule articulé ou ensemble de véhicules. L'emploi est fonction des activités de l'entreprise, de la nature des marchandises transportées, de la conception et des équipements du véhicule.

Conduite de transport de marchandises sur longue distance
Conduite et livraison par tournées sur courte distance



CER CESCA FORMATION

Siège Social : 12 quai du Musée - EPINAL
Centre de formation : 20 rue Albert Camus – EPINAL
Tel. : 03.29.38.49.74 | 06.70.10.56.63
Mail : cesca2@orange.fr

SIRET : 316 831 817 000 28
APE : 8553 Z
Formation Continue : 41880059988



CER
FORMATION PRO
C'EST RÉUSSIR

WWW.CESCA-FORMATION.COM

Taux de réussite

Périodes	Nbre de participants	Abandon	% de réussite
Du 11/02/2019 Au 06/12/2021 2 sessions	13	0	100 %

EVALUATION DE LA FORMATION & CONDITIONS DE REUSSITE

Comment sont évalués les progrès de l'élève en cours et à la fin de la formation ?

Evaluation réalisée pendant le parcours de formation,
Epreuve de synthèse : mise en situation professionnelle
Epreuve théorique générale du permis de conduire
Entretien technique
Dossier de synthèse de pratique professionnelle

Conditions de réussite aux examens ou conditions d'évaluation de fin de formation

Examen 1 : Sont dispensés les candidats ayant validé depuis moins d'un an l'ETG lors d'une session de validation au titre porteur et les candidats à la VAE

ETG (Epreuve du code de la Route) : 2 séries de 40 questions sont tirées au sort, les candidats y répondent consécutivement. Un minimum de 35 bonnes réponses à l'une des deux séries est exigé pour valider cette épreuve

Examens 2 et 3 et 4 :

Mise en situation professionnelle (Partie 'prise en charge de véhicule') :

Bon si total de points obtenu > à 24 points pour la partie théorique de l'épreuve + réussir la manœuvre



CER CESCA FORMATION

Siège Social : 12 quai du Musée - EPINAL
Centre de formation : 20 rue Albert Camus – EPINAL
Tel. : 03.29.38.49.74 | 06.70.10.56.63
Mail : cesca2@orange.fr

SIRET : 316 831 817 000 28
APE : 8553 Z
Formation Continue : 41880059988



CER
FORMATION PRO
C'EST RÉUSSIR

WWW.CESCA-FORMATION.COM

Mise en situation professionnelle (Partie 'conduite') :

Le bilan des compétences est composé de trois ensembles : Un ensemble comprenant trois blocs de compétences notées 0, 1, 2 ou 3, sauf les compétences « savoir s'installer et assurer la sécurité à bord » et « savoir s'équiper et s'installer » qui sont notées 0, 1 ou 2. Si vous avez commis une erreur éliminatoire, la lettre « E » est inscrite au regard de la compétence en cause. Un ensemble intitulé « autonomie et conscience du risque », comprenant trois compétences transversales notées 0, 0,5 ou 1. Un ensemble composé des deux compétences « courtoisie au volant » et « conduite économique et respectueuse de l'environnement », permettant chacune de se voir attribuer 1 point.

Obtenir 17 points minimum/28

Sans erreur Elimatoire

Mise en situation professionnelle (Partie 'compétences professionnelles') :

Evaluation de la maîtrise de la compétence professionnelle à acquérir (grille d'évaluation)

Maintien des compétences acquises

En cas d'échec au titre de conducteur du transport routier de marchandises sur tous véhicules lors de sa première session, le candidat conserve, pour la deuxième session uniquement, le bénéfice des épreuves réussies en première session dans les conditions suivantes :

1° Pendant un an, à compter du dernier jour de la 1re session pour :

- le questionnaire professionnel "partie 1" (ETG) ;
- la mise en situation professionnelle partie 1, temps 1 (prise en charge et maniabilité) ;
- la mise en situation professionnelle partie 1 temps 2 (conduite).

2° Et pendant 3 mois, à compter du dernier jour de la 1re session pour :

- la mise en situation professionnelle partie 2 et l'entretien technique qui sont deux épreuves indissociables ;
- le questionnaire professionnel partie 2.

Il passe les autres épreuves, non acquises en première session, sans rattrapage pour la mise en situation professionnelle partie 1 temps 2 (conduite).

III. - Dans le cadre de sa troisième session, le candidat passe la totalité des épreuves prévues par le référentiel de certification du titre de conducteur du transport routier de marchandises sur tous véhicules avec un seul passage pour la mise en situation professionnelle partie 1 temps 2 (conduite), sans conserver le bénéfice des épreuves réussies précédemment, et en commençant obligatoirement par les épreuves en présence de l'expert. Un résultat défavorable à une épreuve passée en présence de l'expert est communiqué au candidat par le responsable de session et marque la fin de l'examen pour le candidat concerné qui est refusé au titre



CER CESCA FORMATION

Siège Social : 12 quai du Musée - EPINAL

Centre de formation : 20 rue Albert Camus – EPINAL

Tel. : 03.29.38.49.74 | 06.70.10.56.63

Mail : cesca2@orange.fr

SIRET : 316 831 817 000 28

APE : 8553 Z

Formation Continue : 41880059988



CER
FORMATION PRO
C'EST RÉUSSIR

WWW.CESCA-FORMATION.COM

Comment est évaluée la formation ?

Un questionnaire de satisfaction sera remis au stagiaire

Des Feuilles de présence sont émargées par demi-journée par le stagiaire et le(a) formateur(trice)

PROGRAMME DE FORMATION

C1 : Assurer les contrôles de sécurité avant, pendant et après le transport de marchandises : Les ensembles de véhicules leurs équipements, les dispositifs d'attelage, les vérifications de l'état général des véhicules d'un ensemble, de leurs accessoires et du dispositif d'attelage, le chrono tachygraphe et le tableau de bord, la sécurité du chargement, la criminalité et le trafic des clandestins

C2 : Atteler, dételer un véhicule articulé ou un ensemble de véhicules : L'attelage d'une remorque ou d'une semi-remorque, le dételage d'une remorque ou d'une semi-remorque, conduire et manœuvrer tout type de véhicule d'une masse en charge maximale admissible supérieure à 3,5 tonnes et acheminer des marchandises : L'itinéraire et les contraintes réglementaires, le chrono tachygraphe, la conduite rationnelle, les actions de conduite et les manœuvres

C3 : Identifier, contrôler, renseigner les documents réglementaires du transport routier national et international de marchandises : Les documents relatifs à une opération de transport communautaire et extra communautaire

C4 : Prendre en charge et livrer la marchandise : Les contrats de transport national et le contrat de transport international, le protocole de sécurité et la remontée des informations, les techniques de communication, de gestion des situations difficiles

C5 : Préparer le véhicule en vue d'un chargement ou déchargement, charger décharger le véhicule : Respecter les procédures de sécurité et utiliser les protections individuelles, réaliser un plan de chargement tenant compte des contraintes de livraison, respecter l'ordre de chargement, répartir correctement la marchandise, caler la marchandise dans le respect des consignes reçues et des obligations en matière de sécurité, arrimer la marchandise dans le respect des consignes reçues et des obligations en matière de sécurité, utiliser en sécurité les équipements du véhicule, dans le respect des préconisations du constructeur

C6 : Prévenir les risques et réagir en cas d'incident ou d'accident à l'arrêt comme en circulation : L'hygiène de vie, la prévention des risques, l'accident du travail, la prévention des risques, le constat amiable

C7 : Détecter, décrire les dysfonctionnements du véhicule et effectuer une intervention mineure : La chaîne cinématique, les différents circuits équipant un ensemble de véhicules poids lourd, les dispositifs de liaison pneumatique et électrique entre le véhicule tracteur et le véhicule remorqué, le châssis, les essieux, la suspension, la direction, les roues, les dispositifs de liaison mécanique entre le véhicule tracteur et le véhicule remorqué, le traitement d'un dysfonctionnement

Évaluations Passées en Cours de Formation (EPCF) Examen Blanc

Évaluations des Compétences Professionnelles (EVCP) Examen Final



CER CESCA FORMATION

Siège Social : 12 quai du Musée - EPINAL

Centre de formation : 20 rue Albert Camus – EPINAL

Tel. : 03.29.38.49.74 | 06.70.10.56.63

Mail : cesca2@orange.fr

SIRET : 316 831 817 000 28

APE : 8553 Z

Formation Continue : 41880059988